

A Monsieur Jean-François Vigier, président du SIOM et maire de Bures sur Yvette
A la population et aux élus des communes

MISE AU POINT sur le conflit du SIOM

Depuis le début de cette affaire (et jusque dans le dernier courrier du président du SIOM en date du 6 décembre dernier), **certains élus semblent avoir oublié quelques « détails »** dans leur communication à propos de la situation des éboueurs du SIOM.

Ils ne précisent jamais que **la société SEPUR est à l'origine de ce conflit**, par les conditions de transfert inacceptables qu'elle cherche à imposer au personnel :

- suppression de nombreuses primes (pertes annuelles de 2000€ à 3000€)
- mobilité forcée dans la région parisienne élargie
- annualisation de leur temps de travail (travail le samedi et le dimanche).

Ils ne disent pas que **la société SEPUR exerce un lock-out illégal du site de Villejust depuis le 2 Novembre**, empêchant le personnel de travailler et bloquant leurs salaires, une situation qui a été reconnue par l'inspection du travail et fait actuellement l'objet de procédures prudhommales.

Ils ne disent pas que la société SEPUR assure actuellement le service de collecte (dans les conditions dégradées que tout le monde peut constater) sans recourir aux éboueurs du SIOM dont **elle a rompu illégalement les contrats et dont elle a cessé de verser les salaires.**

Ils ne disent pas que **le blocage actuel** des négociations est la conséquence des agissements de la société **SEPUR, qui ne cache pas son intention de licencier** à terme, et ce quelle que soit l'issue des « négociations », l'ensemble du personnel attaché au site de Villejust, afin de recourir à ses propres employés, intérimaires sous-rémunérés.

Aujourd'hui, à cause d'un patron voyou, et de l'inaction de la direction du SIOM, **une injustice grave est faite aux éboueurs** qui ont toujours assuré jusque-là leur mission à la satisfaction de la population et des collectivités. **Les élus des communes sont**, au même titre que le SIOM lui-même, **les garants et les responsables du respect des droits** des personnels qui assurent cette mission de service public.

Les éboueurs du SIOM et leurs familles ne peuvent continuer de rester ainsi sans travail ni rémunération. Il devrait être clair pour nos élus que **face à un employeur qui n'hésite pas à se mettre dans l'illégalité** de façon aussi délibérée et prolongée, **tout dialogue est voué à l'échec** : appeler les parties au dialogue relève dans ce contexte de la pure gesticulation.

Nous dénonçons également les dernières manœuvres qui ont consisté à **diffuser partout des « protocoles de sortie de conflit » qui n'ont pas été présentés et encore moins discutés avec le personnel.** Il s'agit de tentatives inadmissibles pour forcer la main aux éboueurs en tablant sur leur lassitude et leur épuisement.

Compte-tenu de l'urgence de la situation, la responsabilité des élus communaux doit s'exercer sans tarder pour **résilier le contrat SEPUR**, et garantir aux éboueurs le maintien intégral de leurs salaires, emplois et conditions de travail.



Site web



Pétition en ligne



Collecte de soutien

Le collectif citoyen de soutien aux éboueurs du SIOM

<http://www.ccses.fr>

<https://www.change.org/p/au-président-et-aux-élus-du-siom-soutien-aux-salariés-mobilisés-du-siom-de-la-vallée-de-chevreuse>

<https://www.leetchi.com/c/caisse-de-soutien-des-eboueurs-du-siom>